

Procès verbal conseil d'école du 19 mars 2024

Présidente de séance : Mme BOULAN, directrice et enseignante de CE2

Secrétaire de séance : Mme Pothin enseignante CP

Étaient présents

Pour la Mairie d'Olivet :

Madame Chayot élue en charge des écoles du Poutyl.

Monsieur Pierrick Villermet : manager des écoles du Poutyl.

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Mme Boge, M Hoën, M Decherf, Mme Fournier Cornu, Mme Damster

Suppléante : Mme Ambroix

Education nationale :

Mme Sainson: DDEN. Mme Suftrin (IEN de la circonscription) : absence excusée

L'équipe pédagogique :

Madame Boulan directrice

Les enseignantes : madame Argouet Stol, madame Gamet, madame Guerrero, madame Gegard, madame Halter, madame Joly, madame Kieffer, madame Mura (complément temps Mme Boulan), madame Philippot, madame Pothin

Le PV du premier conseil d'école est validé par les membres du conseil.

1/ Organisation de la semaine scolaire.

Les membres du conseil d'école s'expriment sur les rythmes scolaires avant de passer au vote pour le renouvellement de la dérogation pour les 3 prochaines années. Avec quatre jours de classe, madame Sainson estime que le temps laissé aux apprentissages est trop court par rapport au volume des programmes.

Avec 17 voix pour et 2 voix contre le conseil renouvelle sa demande d'organisation de la semaine scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

2/ Vie d'école :

Climat scolaire : plutôt serein du point de vue des enseignantes. Toujours des élèves qui jouent dans les toilettes.

Les situations conflictuelles sont réglées dès que l'enseignante en a connaissance, pendant ou après la récréation. Quelques ballons dans la cour du Parc.

Quelques élèves utilisent les tables du préau, cour des pommiers, pour un temps calme : coloriage, lecture..

3/ Actions pédagogiques

1. Classe Cirque (du 15 au 19 janvier) : belle semaine pour les 3 classes (CE2A, CE1A et CE1B) avec le spectacle devant les parents le vendredi soir. Les transports en car mairie et avec TAO se sont bien déroulés. Les enseignantes ont apprécié l'engagement des parents qui ont accompagné uniquement sur le trajet avant de rejoindre leur lieu de travail, car sur place il y avait les éducateurs du cirque Gruss.

2. Ecole et cinéma : deux projections auxquelles ont assisté les 3 classes inscrites (2 classes de CM1 et une classe de CM2) : séance 1 : Le tableau (film d'animation), séance 2 : Le chien jaune de Mongolie. Séance 3 : L'arbre (film documentaire) programmée en mai.

La mairie participe financièrement à chaque séance à hauteur de 45 % du montant total.

3. Sortie au Musée (Musée des Beaux Arts, MOBE : musée d'Orléans pour la Biodiversité et l'environnement).

Une classe de CP a pu réserver une visite au Musée des Beaux Arts. Il est très difficile d'obtenir un créneau de visite : calendrier pour la réservation très réduit.

La classe de CE2B envisage une visite libre du MOBE.

4. Rencontres chantantes : le lundi 6 mai à l'Alliage. Chorale CE1 et chorale CP /CE2A : les élèves sont spectateurs puis interprètent des chants qu'ils ont préparés en classe.

5. Projet Patrimoine environnement CE2B : sortie centre ville Orléans et en prévision sortie St Benoits/Loire et bords de Loire

6. Jeunesses Musicales de France :

Premier concert pour une classe de CM1 à St Denis en Val.

Prochain spectacle à l'Alliage « Mémoires d'écume » pour 8 classes (pas les CM2) : le vendredi 29 mars.

Coût de la représentation à la charge de la coopérative scolaire (3,50 € par élève)

7. Sciences : First Lego League : FLL

Cette année les deux classes de CM2 (madame Kieffer et madame Joly) ont fait de la FFL leur projet d'année.

Deux parties dans ce concours ouvert aux 9/16 ans :

- la programmation d'un robot qui doit accomplir un certain nombre d'actions sur une natte.

- une présentation orale d'un projet innovant sur le thème : Art et numérique.

30 équipes inscrites sur la région. Première sélection locale au collège Montesquieu à Orléans La Source le 20 février 2024. Une équipe de chaque classe retenue pour la compétition régionale qui s'est déroulée sous le chapiteau du cirque Gruss le samedi 16 mars 2024 à Saint Jean de Braye.

Pour la seconde année, 16 élèves de CM2 (deux équipes) accèdent à la compétition nationale à Nantes le samedi 30 mars 2024.

Pour mener ce projet, les enseignantes ont pu disposer de 6 robots Lego.

- deux robots offerts par la société locale John Deere (partenaire de la FFL)

- un robot acheté avec la coopérative scolaire fin 2022

- un robot financé par la commune en 2022.

Les deux robots manquants ont été gracieusement prêtés pour l'année par l'Association robotique Decanum.

Le conseil d'école interpelle la mairie pour un soutien financier : logement des équipes à Nantes et

restauration des élèves le samedi midi. Madame Kieffer et madame Joly rappellent le délai très court pour l'organisation du déplacement entre les deux compétitions.

Madame Chayot soutiendra cette demande auprès de monsieur le maire car ce sera pour ce groupe des moments inoubliables de leur scolarité.

8. Défi web : sur le thème des jeux Olympiques : une classe de CE2 inscrite. C'est l'occasion de travailler sur les ordinateurs.

9. Fête du 100^e jour début avril pour les deux classes de CP

4/ Projet Jeux Olympiques : plusieurs actions vont être mises en œuvre à partir de cette période jusqu'à la fin de l'année.

Jeudi 4 avril	Village olympique USEP au Parc Pasteur : deux classes de CE1 retenues
Projet périscolaire / scolaire	Réalisation d'un fresque pour recouvrir le mur du fond de la cour des Pommiers. Fresque réalisée sur le temps périscolaire. Sur le dessin en lien avec Paris 2024, seront appliqués des mots choisis par les classes : les valeurs de l'olympisme.
Semaine du 10 au 14 juin	Accueil de la flamme des écoles d'Olivet dans notre école. Deux classes de l'école Michel Ronfart apporteront la flamme qui restera toute la semaine Le 10 juin : Petite cérémonie dans la cour du Parc et rencontre sportive (jeux innovants) Le 14 juin : Poutyliades sur le domaine du Donjon. Matin : ateliers sportifs pour le cycle 2 et vélo pour le cycle 3 Après-midi : ateliers sportifs cycle 3
Abécédaire sur l'olympisme	Exposition présentée lors d'une déambulation dans le hall et les couloirs de l'école. Les dates retenues sont les jeudi 13 et vendredi 14 juin de 16h45 à 18h00
Lundi 17 juin	Les deux classes de CM1 partiront avec la flamme olympique des écoles vers l'école élémentaire du Val pour une journée sportive également.

5/ Suivi des élèves – RASED :

Evaluations CP : second volet en janvier. Les parents ont été reçus individuellement par les enseignantes. Nous venons de recevoir le bilan de ces évaluations : élèves à besoin dans le calcul en ligne et la résolution de problèmes, pour la compréhension des phrases lues seul et la dictée.

Stage de réussite au cours de la première semaine des vacances d'hiver : 12h encadrées par madame Gamet pour 5 élèves de CP.

Pacte : 6 heures de soutien pour quelques élèves de CP, CE1 et CM1

Les propositions de poursuite de scolarité vont bientôt être transmises aux familles.

6/ PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :

Exercice PPMS Risques majeurs le 13 février.

Scénario envisagé : déclencher l'alarme pendant la récréation et mettre les élèves à l'abri.

Exercice incendie : le vendredi 23 février en présence de monsieur Pelé le chef des pompiers.

Scénario envisagé : escalier extérieur inaccessible. 3 classes ont dû emprunter un autre parcours d'évacuation.

7/ Liaison CM2/6ème :

Les fiches de dialogue avec les familles pour le choix du collège de secteur (Charles Rivière) sont en cours. Visite du collège et présentation par le monsieur le Principal non programmée pour l'instant.

Visite médicale pour tous les élèves de CP et de CM2 avec l'infirmière scolaire du secteur, madame Allix.

Fruits et légumes crus : une diététicienne passera une information dans toutes les classes sur le thème du petit-déjeuner et des fruits et légumes.

8/ Natation/vélo : les enseignantes sont globalement satisfaites de la nouvelle programmation et de l'équipe des MNS. Beaucoup de bienveillance. Les élèves moins à l'aise arrivent à prendre plaisir.

Sorties vélo : les élèves de CM2 doivent passer le savoir rouler.

Des sorties vélo dès le CE1 vont être organisées, pour cela les parents qui ont un agrément vélo encore valable seront sollicités. (durée de 5 ans)

Un passage d'agrément sera aussi proposé pour les parents qui le souhaitent, en particulier les parents de CE1.

9/ Coopérative scolaire : solde à ce jour 3 345 euros.

	Entrées	Débits
Adhésions familles OCCE 45	2 230 €	
Vente photos	Bénéfices 1 663 €	
Vente chocolats	Bénéfices 536 €	
École et cinéma		92,50 € par projection
Cirque Transport		500 € pour deux classes
JMF		686 € (3,50€ par élève)

10/ USEP :

Subvention mairie reçue : environ 1 euro par élève soit 248 euros.

Il a été proposé aux familles des élèves d'une classe de CM1 de prendre une adhésion à l'USEP.

Solde sur le compte USEP : 507,64 euros.

Achat de matériel : frisbee, panier à frisbee et kinball.

Prêt de matériel par l'USEP de secteur : cross canadienne et sac de jonglage.

11/ Préparation RENTREE 2024 :

L'effectif total devrait être stable. Aujourd'hui : 248 élèves avec 3 nouvelles familles depuis le mois de janvier.

12/ Fête d'école : date retenue le 25 juin.

Comme l'an dernier, les RPE proposent leur aide pour l'organisation et la mise en place de la fête qui sera sur le même modèle : jeux stands pour les enfants, quelques chants puis repas dans la cour pour ceux qui souhaitent apporter leur pique-nique.

13/ Questions des RPE :

1- Cantine : *de même que lors du premier conseil d'école, nous réitérons nos demandes concernant la cantine car nos enfants sortent régulièrement de table en ayant faim, et ce même s'ils mangent tout ce qui leur est proposé.*

Voici nos 2 principales demandes :

1- Adapter les quantités selon les enfants et proposer du rab. Nous savons que certains enfants gaspillent des aliments : il faudrait que le personnel de cantine soit plus à l'écoute pour servir de très petites portions à un enfant qui sait qu'il n'aime pas ça et inversement de plus grosses portions à un enfant qui en a besoin. Il faudrait redire aux enfants qu'ils ont la possibilité de s'exprimer sur la quantité de nourriture souhaitée afin de l'adapter au plus juste. Les besoins d'un élève de CP de 18 kg ne sont pas les mêmes que ceux d'un autre de CM2 de 45 kg. Il faudrait pouvoir proposer systématiquement du rab au moins aux CE2, CM1 et CM2.

S'agissant des questions relatives à la restauration, il faut désormais clore ce sujet pour lequel toutes les réponses ont été apportées :

1) Les quantités ne sont pas insuffisantes : ce constat n'est pas partagé par les équipes sur place, les grammages correspondent au référentiel national. Du rab est proposé systématiquement à la fin de chacun des deux services quotidiens, selon les plats restants (entrée, plats, fromage, dessert). Les opérations de pesée régulières font apparaître que ce sont les enfants du 2nd service (CM1 et CM2) qui gaspillent le plus.

Nous apprécions que nos enfants puissent savourer des produits locaux et de saison cuisinés sainement, des légumes très variés tels que des endives, du chou rouge, du chou-fleur, du panais, du céleri, des épinards. Il peut être intéressant d'en proposer de temps à autre mais peut-être pas à la fois en entrée et en plat de résistance car il y a un risque de gaspillage alimentaire important...

2-Proposer des féculents à chaque menu. L'avis de la pédiatre d'Olivet que nous avons interrogée à ce sujet est très clair : "Les enfants ont besoin d'un féculent le midi au minimum".

Ce sont d'ailleurs les recommandations du PNNS (Programme National Nutrition Santé émanant du Ministère de la Santé) : "il faut des féculents à chaque repas et selon l'appétit. On classe dans cette famille : le pain et les autres aliments céréaliers : riz, semoule, blé entier ou concassé, pâtes, maïs, céréales du petit-déjeuner... ; les légumes secs : pois chiches, lentilles, haricots blancs ou rouges, flageolets, fèves... ; les pommes de terre, le manioc et son dérivé, le tapioca."

Le Dr Bonamy souligne également que des enfants de toutes les écoles d'Olivet se plaignent d'avoir faim en sortant de la cantine. C'est donc un réel problème à Olivet dont il faudrait tenir compte.

Nous avons d'ailleurs pu échanger avec les RPE de la Cerisaie qui ont fait remonter la même problématique !

Les menus sont établis par le chef de la cuisine centrale, qui dispose de toutes les compétences nécessaires, et sont systématiquement validés par une nutritionniste indépendante. De plus, le conseil d'école n'a pas vocation à recueillir les souhaits des parents d'élèves quant aux plats servis (pois chiches, compotes etc.). Sur les féculents, le PNNS recommande un féculent à chaque repas. A noter que le pain est un féculent céréalier... Une réunion ad hoc a été organisée l'année dernière avec le chef cuisinier sur le site même de l'école, à laquelle très peu de parents ont participé.

(Petite déception pour l'absence de galette des Rois cette année ...)

La galette a été proposée la veille de l'épiphanie, aux enfants du centre de loisirs.

2- Le parking de l'école-

-Quels sont les aménagements prévus devant l'école avec le projet "Éclosion" (parking, cheminement piéton, éclairage) ? Quand les travaux devant l'école débiteront-ils? Comment la sécurité des enfants aux abords de l'école sera-t-elle assurée (mouvements engins de chantier, ...)

-Où les piétons sont-ils censés passer pour rejoindre l'école en venant de la mairie ? Est-il possible de mieux matérialiser le cheminement à privilégier (peinture au sol partiellement effacée, anciens marquages) ?

Un mail a été adressé aux parents de l'école le jeudi 7 mars par la mairie :

"Les travaux de la résidence de l'îlot n°2 du projet Éclosion ont récemment débuté en face de l'école élémentaire du Poutyl, sur l'emplacement de l'ancienne école éphémère. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Bouygues.

L'accès et la sortie des véhicules de chantier se feront uniquement au niveau de la rue du général de Gaulle, à côté de l'entrée du parking qui restera toujours accessible.

Les travaux seront réalisés à l'intérieur du périmètre actuellement délimité par la clôture en bois et n'affecteront pas le parvis de l'école élémentaire du Poutyl.

Vous serez informés de l'évolution des travaux tout au long du chantier."

-Il nous semble que la jardinière située pour l'instant entre le premier platane et la palissade est gênante pour les piétons et poussettes ayant emprunté le passage piéton. Serait-il possible de déplacer cette jardinière afin de libérer l'accès au cheminement piéton entre les platanes et la palissade ? Peut-être pourrait-elle délimiter l'entrée du chantier qui se situe à quelques mètres ?

La demande de déplacement de la jardinière a déjà été faite et a été validée. Elle sera rapprochée du portail du chantier (entrée de l'ancienne école éphémère) et laissera un passage le long de la palissade d'environ 1m40.

3- Sécurité des enfants lors des déplacements :

-Le trajet vers le dojo de la Vanoise nous semble risqué et l'itinéraire est peut-être à revoir : la rue du Général de Gaulle est dangereuse car les voitures roulent vite et le trottoir emprunté par les enfants est étroit. Possibilité de détour en se dirigeant vers l'Alliage puis passer devant le cimetière et enfin emprunter le passage du pignon derrière collège Charles Rivière ?

Le déplacement des élèves en groupe empruntent la rue Paul Genain pour rejoindre : la Vanoise, Yvrement, Alliage et Inox. Pour rejoindre le centre-ville et le Larry : les classes sortent depuis l'école sur la rue Victor Manche ou longent la palissade.

Les travaux aux abords du collège ne permettaient pas l'accès à la Vanoise en passant par la piste cyclable, derrière le collège.

Le port du gilet jaune (au moins un élève sur deux) pour rendre le groupe plus visible aux automobilistes peut être mis en place facilement. Les enseignantes proposent de rajouter le gilet jaune taille enfant sur la liste des fournitures pour la rentrée, dans ce cas, aux parents de le laver.

4- Salle Zen : *Sur quels critères les enfants sont-ils acceptés en salle ZEN ? Combien d'enfants à la fois peuvent avoir accès à cette salle le midi ?*

La salle Zen est en accès libre dans la limite de 25 élèves maximum. Cette limite a été établie par les animateurs afin de préserver le calme. Un système de badge est mis en place pour réguler le flux d'aller-retour des enfants.

5- Les horaires de la garderie *pourraient-ils être avancés à 7h30 le matin au lieu de 7h45 comme dans d'autres villes de l'agglomération ? Un sondage des familles est-il envisageable ?*

Au regard du faible nombre d'enfants présents à 7h45 devant la grille (maximum 8), la ville ne souhaite pas ouvrir ses accueils plus tôt.

6- Photos des fratries en élémentaire : madame Boulan répond négativement à cette question. Avec des élèves en familles recomposées, cela peut être délicat. Les enfants sont photographiés en situation d'élèves uniquement.

Madame Boulan remercie les participants et clôture le conseil à 20h00.

Le prochain conseil d'école est programmé le 11 juin 2024.